

### FICHE DE POSTE

#### Assistant pour la coopération universitaire

##### Description du poste

Sous la responsabilité du Directeur, de la Secrétaire Générale, de l'Attaché pour l'enseignement supérieur et la coopération universitaire et linguistique, l'agent est chargé des missions suivantes :

##### 1. Animation de l'Antenne Campus France

- relations avec l'agence Campus France
- information des étudiants géorgiens à l'IFG et dans les universités
- tenue des statistiques sur les demandes d'information et alimentation de la base de données générale de l'établissement
- contact avec les directions internationales des universités pour assurer une information régulière de celles-ci sur les études en France (affiches, communiqués, etc.)
- organisation du stand français au Salon annuel de l'étudiant
- gestion de la base de données des anciens étudiants en France (Alumni).

##### 2. Coopération universitaire

- veille universitaire : actualisation mensuelle de la cartographie du paysage universitaire géorgien, recueil d'informations sur les universités, sur les réformes et mesures mises en place par le Ministère de l'Education.
- mise en œuvre du programme de Bourses du Gouvernement Français : rédaction en géorgien des appels à candidature, réception et enregistrement des dossiers, organisation des entretiens de sélection, accompagnement administratif des nouveaux boursiers.
- gestion des dossiers d'inscription dans l'enseignement supérieur français (« dossiers blancs », « dossiers jaunes », DFMS/DFMSA, ENA...) : rédaction en géorgien des annonces et des informations, suivi administratif et enregistrement des dossiers.

##### 3. Missions ponctuelles d'interprétariat ou de traduction

##### Compétences requises

Niveau requis en géorgien : courant  
Niveau requis en langue française : B2 minimum  
Maîtrise des outils bureautiques  
Bonne aisance à l'oral  
Sens de la relation commerciale  
Excellente présentation  
Sens de l'initiative  
Autonomie

##### Type de contrat

CDI (40 heures par semaine) avec période d'essai de 3 mois  
Niveau 4 du cadre salarial  
Horaires de travail : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 19h (pause de 14h à 15h)  
Prise de poste à compter de septembre 2017